



Procès-verbal du Conseil d'Administration du 31 août 2020

Le 31 août 2020 à 17h20, les membres du Conseil d'Administration de l'association LGBT+ 66 se sont réunis au siège social 39, rue des Rois de Majorque 66000 PERPIGNAN.

Membres présent.e.s :

- ❖ Jean-Loup THEVENOT (Président)
- ❖ Jackie JARRY (Trésorier)
- ❖ Michel GIROIR (Secrétaire)
- ❖ Marie-Pierre DELATTRE (Administratrice)
- ❖ Vincent MICHECOPPIN, Jacques VERDIER (Administrateurs)

Invité.e : Christel FREUND

Membres absents excusé.e.s : Evina BLANC, Hassan ELKOUFI, Cristine BILLER-NOUVEL

Membres absents non excusé.e.s : Didier MOREREAU-HOFFER, Alexandra DEBON

Le Conseil d'Administration est présidé par Mr THEVENOT Jean-Loup en qualité de Président et Mr GIROIR Michel en est nommé Secrétaire.

54.54% des membres étant présent.e.s ou représenté.e.s, le Président déclare alors que le Conseil d'Administration est régulièrement constitué et peut valablement délibérer.

L'ordre de discussion des différents points pourra être sujet à modifications en fonction de la cohérence des débats.

Le Président rappelle **l'ordre du jour** qui est le suivant :

- 1) **Nouvelle structure & présentation du site, stage JLT Facebook 04/09/20 CCI Narbonne (150€)**
- 2) **Situation COVID-19 & obligation du port du masque au local**
- 3) **Situation inter-associative, états des lieux & invitations reçues. Situation vis-à-vis des institutionnels & des politiques**
- 4) **Situation financement – Renouvellement des cotisations, subventions en cours, Cabinet comptable**
- 5) **Mise en place de l'exposition « les 20 LGBT+ qui ont changé le monde » à partir de début septembre, film en avant-première « Garçon chiffon »**
- 6) **Le Festival du cinéma (prévisions, risques, qui fait quoi, etc.)**
- 7) **Point sur le calendrier IMS**
- 8) **Les « Et si on buvait un coup ? » des 11 et 18 septembre 2020**
- 9) **Actions du dernier trimestre :**
 - **Charte Départementale (Fédération LGBTI+ & CD 66)**
 - **Aide à la Pologne (Fédération LGBTI+ & Associations membres)**
 - **Expositions, convivialité (Secret Santa)**
- 10) **PMA et loi de bioéthique**
- 11) **Conférence sur les violences conjugales (tous couples)**
- 12) **Via Occitanie TV : reportage à la demande du Conseil Régional**
- 13) **Point sur la plainte contre « Le Bourricot 66 »**
- 14) **Autorisation de changement de portable (4G)**
- 15) **Questions diverses**

Préambule : A l'occasion de ce Conseil d'Administration, nous avons le plaisir d'accueillir Christel Freund qui a proposé de nous aider en tant que bénévole. Nous sommes heureux de sa démarche et, avec son accord, il vous sera proposé qu'elle intègre notre petite équipe en tant que membre coopté en application de l'article 11 de nos statuts. Bien sûr, elle devra se mettre à jour de sa cotisation afin de se rendre éligible à la prochaine Assemblée Générale.

Après ce rappel de l'ordre du jour et ce préambule, le Président lance les débats et met au vote les différentes résolutions :

1) Nouvelle structure & présentation du site, stage Jean-Loup Facebook le 04/09/20 CCI Narbonne (150€) :

Notre site a évolué vers plus de clarté. Des onglets permettent d'accéder directement à l'information ou à la thématique recherchées.

Il reste quelques rectifications à faire au niveau des partenaires de l'association (adjonctions, rectifications et classement) : à rajouter, les logos du cinéma Castillet et de l'Institut Jean Vigo et revoir le logo « Les petits délices », ainsi que la taille de celui de la future association des commerçants Gay Friendly de Perpignan.

Jean-Loup participe à un stage Facebook et réseaux sociaux à la CCI de Narbonne. 3 personnes ont été bloquées sur notre site sur des propos anti-LGBT+66.

La présentation du site a permis de relever le problème des cotisations des adhérents associatifs ou commerçants non en adéquation avec celles votées à l'occasion de l'AG de février 2019 et non confirmées par l'AG de janvier 2020.

Jean-Loup fera une proposition de présentation qui respectera le dernier vote connu de l'AG tout en permettant un assouplissement des conditions.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver le point sur la nouvelle structure et la présentation du site.

2) Situation COVID-19 & obligation du port du masque au local :

Le port du masque dans le local est obligatoire.

La limite du nombre de participants aux réunions est de 15 personnes.

Une exception sera faite pour la préparation du festival.

Pour l'exposition en cours, une signalétique sera mise en place afin de respecter un sens de circulation.

Du gel hydroalcoolique et des masques seront à la disposition gratuite des personnes.

Un cahier permettant l'inscription des coordonnées des visiteurs sur la base du volontariat sera mis en place.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver le point sur la situation COVID-19 et l'obligation du port du masque au local.

3) Situation inter-associative, états des lieux & invitations reçues. Situation vis-à-vis des institutionnels & des politiques :

Les relations inter-associatives sont un peu compliquées pour l'instant, notamment avec SOS Homophobie et les Fées Militantes, suite à notre plainte contre « Le Bourricot 66 » et aux élections municipales.

Pas de nouvelles du Refuge, qui fait l'inauguration de ses nouveaux locaux le même jour et à la même heure que le lancement de notre festival du film. Mais un membre du Conseil d'Administration y sera présent.

Avec Maison de Vie du Roussillon tout se passe bien.

L'association Gay des commerçants n'est pas encore constituée.

Concernant les institutionnels et politiques :

Aucun souci et même un sentiment de soutien de la part du département et de la région. En ce qui concerne la nouvelle équipe municipale, le dialogue n'a pas encore été engagé.

Plus de nouvelles de nos élu.e.s nationaux ainsi que des attachés parlementaires.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver le point sur la situation inter-associative, états des lieux & invitations reçues et la situation vis-à-vis des institutionnels & des politiques.

4) Situation du financement, renouvellement des cotisations, subventions en cours, cabinet comptable :-

Les finances de l'Association sont pour le moment positives car, suite à la crise traversée, nous n'avons que peu engagé de dépenses. Le solde bancaire est supérieur à 4000 € compte-tenu de 1230 € provisionnés pour la journée des fiertés.

Nous avons relancé 41 adhérent.e.s non à jour de leur cotisation par courrier.

Jackie a présenté sa démission du poste de trésorier pour convenances personnelles.

Jean-Loup propose d'externaliser la tenue de notre comptabilité auprès du Cabinet de Stéphane Mignonat (adhérent et donateur de notre association).

Une subvention concernant nos actions au titre de la Politique de la ville passe au vote du Conseil Régional le 16 octobre prochain pour un montant de 2500 €.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver le point sur la situation financement, renouvellement des cotisations, subventions en cours, Cabinet Comptable.

5) Mise en place de l'exposition « les 20 LGBT+ qui ont changé le monde » à partir de début septembre, Film en avant-première « Garçon chiffon » :

Exposition d'une série de 20 personnalités tout le mois de septembre : ouverture les lundi 14h-18h, mercredi 16h-18h et samedi 16h-18h, Vincent a mis en place un doodle avec les personnes du groupe festival. Il y a des plages horaires encore libres. Une nouvelle relance sera faite avec un doodle auprès des adhérent.e.s.

Faire un registre pour le Covid-19 des personnes qui seront passées voir l'exposition.

Faire un parcours fléché.

Le film « Garçon chiffon » sera diffusé en avant-première de notre festival au cinéma Le Castillet le 26 septembre à 20h45.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver le point sur la mise en place de l'exposition.

6) Le Festival du cinéma (révisions, risques, qui fait quoi, etc.) :

4 personnes invitées seront physiquement présentes et 2 personnes en vidéo conférence.

Une deuxième exposition avec le super héros gay de David Halphen « Fusion man » pourrait se faire à la librairie Cajélice.

Pour le brunch-conférence du dimanche 11 octobre midi, nous pouvons compter sur l'espace coworking de l'Hôtel Mondial, salle prêtée grâce à l'intervention de Jimmy Paradis auprès de la propriétaire. Les participant.e.s régleront directement leur consommation auprès de notre hôte.

Pour la soirée de clôture du Festival à la Maison de la Catalanité, les participant.e.s devront s'être inscrit.e.s et avoir réglé leur participation de 5€ avant le jeudi 7 octobre soit sur le site de l'association, soit sur le lien Facebook qui sera créé vers HelloAsso soit en se rendant aux jours d'ouverture de notre local.

21 septembre 11h : conférence de presse au local.

28 septembre 18 h : réunion logistique du groupe cinéma au local de l'Association.

Nous avons commandé 50 affiches A3 et 4000 dépliants à l'Imprimerie Catalane. Il faudra en prévoir la distribution dans les lieux ad hoc. Nous ferons un appel aux adhérent.e.s pour cette action et Vincent va relancer l'équipe du Festival.

Concernant la projection pour les scolaires : pour le moment, inscription de 3 classes.

Jean-Loup présentera l'Association à chaque séance de film.

Faire une demande d'occupation de l'espace public à la Mairie pour un stand devant le cinéma Castillet.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver le point sur le festival du cinéma.

7) Point sur le calendrier IMS :

Pour l'instant un début d'année scolaire chargé (22 classes programmées dans 3 établissements, plus des contacts prévus avec 4 établissements pour finaliser des interventions) mais nous restons suspendus aux décisions réglementaires concernant les écoles pour le Covid-19. Nous espérons que nous ne serons pas empêché.es de faire des interventions. Marie-Pierre prévoit de relancer les établissements pour faire le point.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver le point sur le calendrier IMS.

8) Les « Et si on buvait un coup ? » des 11 et 18 septembre 2020 :

Le « Et si on buvait un coup » à « L'arbre à vin » est reporté au 11 septembre (problème de Covid-19).

Le « Et si on buvait un coup » chez « Frankette » est maintenu le 18 septembre

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver le point sur les « Et si on buvait un coup ? ».

9) Actions du dernier trimestre :

- Charte Départementale (Fédération LGBTI+ & CD 66)

Un projet important pour la visibilité de nos actions et les buts qui sont les nôtres. Nous sommes à l'initiative de la première Charte Départementale concernant l'accueil des personnes LGBT+, qui sera cosignée par la Fédération LGBTI+, le Département des Pyrénées Orientales et nous-même courant octobre.

Cette charte devrait être approuvée par l'Assemblée Départementales le 05 octobre en séance plénière. Nous serons le premier département test.

- Aide à la Pologne (Fédération LGBTI+ & Associations membres)

Il y a un an, à l'occasion de notre colloque concernant la place des LGBT+ en Europe et la signature de l'Appel de Perpignan, nous nous étions engagés à être solidaires avec nos amis polonais. Il est maintenant temps de passer de la parole aux actes. Suite aux problèmes de la Pologne, LGBT+66 est chargée de contacter les associations polonaises pour leur apporter de l'aide. Nous sommes en alerte sur ce sujet.

Nous sommes mandatés par la Fédération LGBTI+ pour porter ces deux projets.

- Expositions, convivialité (Secret Santa) :

Pour les expositions : suite à sa demande, Jean-Loup va contacter Claude Augeraud pour faire une exposition avec vernissage en novembre.

Préparation de Secret Santa : voir avec Cricri de Elne pour préparer le menu et la soirée dans la première semaine de décembre.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver les actions du dernier trimestre.

10) PMA et loi de bioéthique :

Nous avons le plaisir d'accueillir au sein de notre Conseil d'Administration Christel Freund, ancienne présidente-fondatrice de l'Association nationale "Parents sans Droits" comme membre coopté jusqu'à validation à l'occasion de notre prochaine AG comme l'autorisent nos statuts.

Christel accepte d'être notre référente sur la problématique de la PMA et de la loi sur la bioéthique, et sera donc notre référente pour la Fédération LGBTI+.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver le point sur la PMA et loi de bioéthique.

11) Conférence sur les violences conjugales (tous couples) :

Nous voudrions programmer (enfin...) la conférence sur les violences conjugales (notamment dans les couples LGBT+), qu'avait préparée à notre intention Monsieur CANTENIS, psychanalyste et formateur à l'IRTS. A voir plus tard, début 2021.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver le point sur la conférence sur les violences conjugales (tous couples).

12) Via Occitanie TV : reportage à la demande du Conseil Régional :

Jean-Loup a été contacté par Via Occitanie, chaîne de TV régionale, pour réaliser un court métrage sur une association par département en Occitanie, soit au total 13 départements donc 13 associations.

Mme Carole DELGAS et le Conseil Régional ont sélectionné LGBT+66 pour notre département.

Le 23 septembre vers 17h30, Via Occitanie viendra filmer l'exposition et interviewer de 2 personnes, Marie-Pierre pour les IMS et Jean-Loup le Président.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver le point sur le reportage de Via Occitanie.

13) Point sur la plainte contre « Le Bourricot 66 » :

Pour des raisons purement financières et de délais, nous ne poursuivons pas notre action en justice envers le « Bourricot 66 ».

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver le point sur la plainte contre « Le Bourricot 66 »

14) Autorisation de changement de portable (4G) :

Le téléphone portable actuel de l'association étant très obsolète et ne permettant pas une utilisation sereine de notre lecteur de CB et de lien avec nos outils informatiques, il est décidé d'investir dans un téléphone portable plus apte capable de gérer les réseaux 4G et 5G.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'autoriser le changement de portable (4G).

15) Questions Diverses :

Confirmation de la cooptation de Christel comme membre coopté de notre Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver ce point.

Date du prochain Conseil d'Administration le 19 Octobre 2020 à 18h00

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h50.

En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 31/08/2020.

Le Président,
Jean-Loup THEVENOT

Le Secrétaire,
Michel GIROIR